



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Partis et mouvements politiques

Question écrite n° 14551

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset rappelle à M le ministre de l'intérieur que selon certaines informations il semblerait que depuis l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou plusieurs leaders indépendantistes dans les départements d'outre-mer français aient demandé la protection des autorités, notamment le leader du Front de libération de la Polynésie. Il lui demande de lui préciser la suite qu'il compte donner à cette requête.

Texte de la réponse

Reponse. - Après l'assassinat de MM Jean-Marie Tjibaou et Yeiwene Yeiwene, le 4 mai dernier, plusieurs personnalités politiques des départements et territoires d'outre-mer ont effectivement demandé à bénéficier de la protection des services de police. Les demandes diverses ont fait l'objet d'un examen très attentif de la part des autorités administratives locales et, dans toute la mesure du possible, elles ont été satisfaites. Toutes, bien entendu, n'ont pu l'être, de même que certaines propositions de protection ont été déclinées par ceux à qui elles s'adressaient. En outre, plusieurs procédures d'autorisation de détention d'arme (qui sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie équivalent au port d'arme) ont été favorablement conclues ou sont, pour les plus récentes, en cours d'examen.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14551

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2755